



Servitude de passage sur un terrain en donation

Par **nonore**, le **28/05/2008** à **18:35**

Nous avons eu un terrain en donation avec une servitude dessus pour que les donataires et une personne hébergée gracieusement accèdent à leur maison. Ils ont dans l'idée de faire de leur lieu une maison d'aide aux personnes âgées ou une maison de retraite... ou quelque chose s'y rapportant. Ont-ils le droit alors qu'ils passent sur mon terrain pour y accéder. Et si oui, combien de voiture et de personnes inconnues vont passer cette route ? car cela va endommager et qui paiera les travaux ?